



Faire culture : maintenant ou jamais ?

La culture est essentielle

Après un an de restrictions sur nos libertés fondamentales liées à la crise sanitaire, nous constatons que la culture et le service public culturel sont les plus durablement touchés, le seul service quasi intégralement fermé étant celui de la culture. Les pertes de liens, de partages et d'échanges se conjuguent à une forme de dépression de création et de diffusion des œuvres artistiques. Nous défendons l'idée que nos concitoyens ne doivent pas être empêchés de faire culture mais bien plus, doivent y être encouragés !

Culture et démocratie sont indissociables

La démocratie culturelle ne semble pas avoir de place aux yeux du gouvernement, qui ne pense qu'à son image de « bon gestionnaire » de la crise. Nous défendons au contraire que la culture est essentielle à la société. Dans les espaces publics, comme privés, au travail ou la maison, nous défendons l'idée que chacun d'entre « tous » est porteur de culture et que des droits doivent traduire cette possibilité offerte aux concitoyens. Nous défendons aussi que l'artiste doit être en capacité d'œuvrer dans de bonnes conditions à la création du bien commun.

La démocratie sociale est aussi essentielle

Aucun dialogue n'existe entre les autorités et les travailleurs de la culture, qu'ils soient agents publics, salariés, ou au travers des mandats des représentants du personnel au sujet de la crise sanitaire, de sa gestion par les autorités, de sa durée et des possibilités de réouverture des lieux culturels et des conditions de la reprise. Mais aucun dialogue n'existe non plus avec les usagers du service public, les spectateurs, les visiteurs.

Nous défendons une démocratie sociale où travailleurs du service public et usagers sont en capacité d'échanger sur la bonne marche du service public, à des années-lumière des considérations bureaucratiques et mortifères actuelles.

Le travail est abîmé

Dans les lieux de spectacles et de cinéma, dans les musées, ou les bibliothèques, les conditions d'accueil et de missions sont dégradées. Le gouvernement profite de la situation pour poursuivre et accélérer sa politique de dégradation des services publics. Les restructurations sont poursuivies au niveau central comme déconcentré au ministère de la culture, alors que leur efficacité n'est toujours pas prouvée et que les priorités sont ailleurs. Les suppressions d'emplois restent la règle. Le cœur même de nos missions mais aussi les indispensables échanges culturels et le travail sont abîmés par la perte de sens liée à l'absence de perspective, le manque de personnel ou la précarité d'une partie de nos collègues. Nous défendons un service public culturel renforcé et aux moyens pérennes, au service de tous et notamment des professionnels en difficultés et des concitoyens en attente de rencontres artistiques, de partage et d'un nouvel imaginaire.

Les droits sociaux ne sont pas à la hauteur de la crise

Les artistes et techniciens intermittents du spectacle, les agents sous contrat à durée déterminée et vacataires dans la Fonction publique d'État ou dans les Collectivités territoriales, les autrices et auteurs, connaissent des situations sociales détériorées, voire catastrophiques pour certains du fait de la disparition

totale ou partielle de leurs activités professionnelles. Nous défendons des droits sociaux qui protègent les travailleurs de la culture, leur métier et savoir-faire.

Un autre monde est possible et nous exigeons pour ce faire :

- La possibilité à tous de faire culture !
- Le respect des libertés fondamentales même en période de crise sanitaire ;
- Un développement du service public de la culture au service de tous ;
- Une politique de soutien exceptionnel à la création artistique, notamment sous forme de commande publique, et à la démocratie culturelle ;
- Un débat démocratique loyal et responsable sur les conditions de travail, les conditions de la réouverture et l'accompagnement de la reprise ;
- Une politique de soutien à l'emploi artistique, des embauches pérennes, et la titularisation des agents précaires ;
- Des droits sociaux garantis à tous, et notamment pour les professionnels de la culture privés notamment d'assurance-chômage ou de congé maternité en raison de la spirale de la précarité ;
- La revalorisation des salaires ;
- Un plan d'accompagnement des étudiants du secteur culturel, au cours des études et à leur sortie pour leur permettre d'accéder à l'emploi.

Nos organisations appellent les professionnel-le-s de la culture dans tous les domaines et le public à partager ces revendications et à participer aux manifestations et actions du 4 et du 8 mars, pour qu'un autre monde soit possible, où la culture occupe toute sa place, au bénéfice de toutes et tous !

Faire culture : notre mission, notre métier, notre travail à tous, un droit fondamental !

Paris, le 1^{er} mars 2021